



Dissolution suite à décès de notre gérante de SARL il y a 4ans

Par **Samoli**, le **11/04/2024** à **16:33**

Bonjour à tous,

je vous résume la situation : Sarl, inactive depuis plusieurs années, tous les comptes à zéro, notre gérante est décédée en février 2020, depuis lors aucune actions de la part des 3 associés mais ils veulent dissoudre et radier la société.

Je me demande si 4 ans après le décès de la gérante il est nécessaire de nommer un nouveau gérant pour effectuer la dissolution ou plus simplement que les associés nomment directement un liquidateur sans passer par la case gérant ?

Merci à l'avance